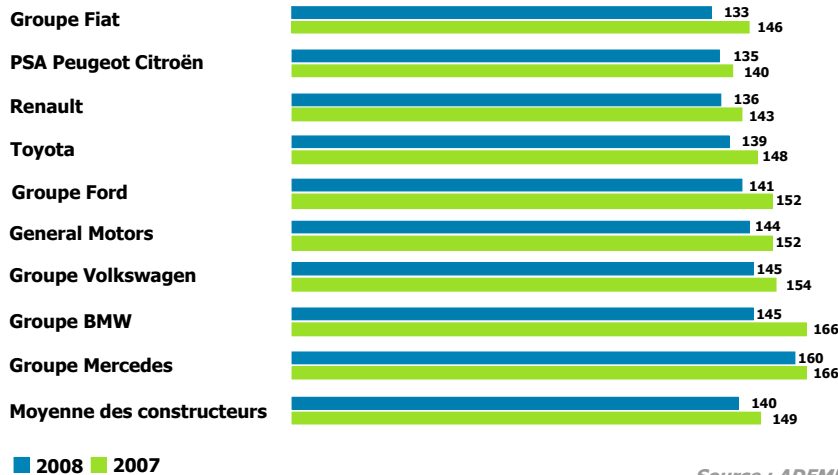


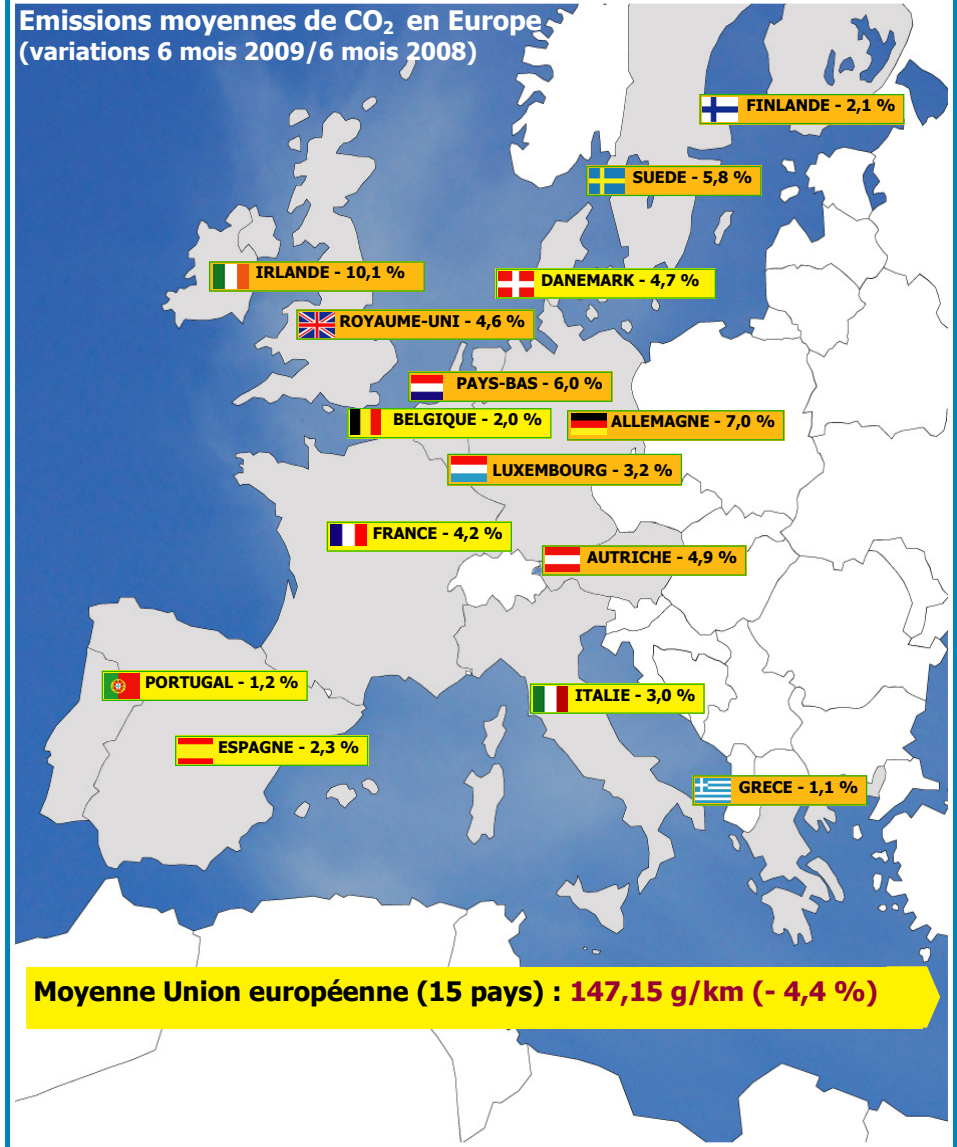
France : émissions moyennes de CO₂ des voitures vendues par groupe en 2008



Le Parlement européen a adopté un compromis qui prévoit de ramener la moyenne des émissions de CO₂ des voitures neuves à **130 grammes par km** (120 g/km en comptant la contribution des équipements et des pneumatiques) **d'ici à 2015**. Chaque constructeur se verra attribuer son propre objectif, en fonction des émissions de sa gamme actuelle qu'il devra atteindre par paliers selon les modalités suivantes :

- 65 % de la gamme des véhicules devront atteindre **130 grammes de CO₂/km en 2012**,
 - **75 % en 2013**,
 - **80 % en 2014**,
 - **la totalité des véhicules 130 grammes de CO₂/km en 2015**.
- Le compromis introduit un second objectif de **95 grammes de CO₂/km d'ici à 2020**.

Les constructeurs qui n'atteindront pas leur objectif devront payer une amende (5 euros pour le 1^{er} gramme de dépassement des émissions de CO₂, 15 euros pour le 2^{ème} gramme, 25 euros pour 3^{ème} gramme et 95 euros pour le 4^{ème} gramme et les suivants). En outre, les gains réalisés grâce aux éco-innovations pourront être pris en compte et déduits des émissions du véhicule qui en sera équipé ; leur contribution sera limitée à 7 grammes de CO₂ par km. La Commission européenne déterminera d'ici à 2010 les éco-innovations qui pourront être prises en compte. Ne seront pas retenues celles qui serviront à obtenir les 10 grammes de CO₂ supplémentaires pour atteindre l'objectif de 120 g/km en 2015.



Emissions moyennes de CO₂ (g/km) 6 mois 2009

1	France	133,84	6	Belgique	145,84	11	Allemagne	154,37
2	Portugal	135,88	7	Espagne	146,64	12	Luxembourg	155,33
3	Danemark	139,49	8	Pays-Bas	148,82	13	Finlande	157,34
4	Italie	141,11	9	Autriche	151,89	14	Suède	161,58
5	Irlande	144,21	10	Royaume-Uni	151,95	15	Grèce	162,19